Avis administratifs

Modification n° 1 du PLU de Trébeurden

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2023/25 du 7 septembre 2023, le président de Lannion-Trégor Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU de Trébeurden.
Objet et durée de l'enquête publique :
Il sera procédé à une enquête publique portant sur modification n° 1 du PLU de Trébeurden pour une durée de 30 jours consécutifs, du mercredi 11 octobre 2023 à 9 h 00 au vendredi 10 novembre 2023 à 17 h 00.
La modification de droit commun n° 1 du PLU de Trébeurden a pour objet de procéder aux modifications du règlement graphique et littéral, des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que du tableau des emplacements réservés.
Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'environnement : la notice de présentation, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale après examen au cas par cas, les avis des Personnes publiques associées.
Objectifs du projet d'évolution du PLU :
La modification du PLU porte sur le règlement graphique et littéral, les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que le tableau des emplacements réservés, comme détaillé ci-après :
- Évolution du règlement graphique
- mise en conformité avec les jugements de la cour administrative d'appel de Nantes,
- correction d'une erreur matérielle,
- mise à jour de la liste des emplacements réservés.
- Évolution du règlement écrit
- mise en conformité avec les jugements de la cour administrative d'appel de Nantes,
- évolution des règles relatives notamment à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives, les hauteurs et les toitures des constructions, les règles relatives aux clôtures ainsi que les créations de cellules commerciales.
- Évolution de l'OAP de Traou-Meur afin de permettre la réalisation de projets dans le respect des orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
- Évolution du rapport de présentation dans le but d'intégrer les évolutions indiquées ci-dessus.
Commissaire enquêteur :
M. Michel Caingnard a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du tribunal administratif de Rennes en date du 2 août 2023.
Lieux de l'enquête publique, consultation du dossier d'enquête publique - Observations :
Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Trébeurden, 7 rue des plages, 22560 Trébeurden.
Les pièces du dossier en version papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par M. Michel Caingnard, commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Trébeurden aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :
- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30,
- le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.
Le dossier sera également disponible sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté à l'adresse suivante : https://www.lannion-tregor.com/ ainsi que sur le site de la mairie de Trébeurden à l'adresse : https://www.trebeurden.fr/
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :
- sur le registre d'enquête à la mairie de Trébeurden,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Trébeurden, 7, rue des Plages, 22560 Trébeurden.
Les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie.
- par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête publique à l'adresse suivante : pluih@lannion-tregor.com
Pour être prises en compte, les observations devront être déposées entre le mercredi 11 octobre 2023 à 9 h 00 au vendredi 10 novembre 2023 à 17 h 00.
Les observations reçues seront mises en ligne sur le site internet de site internet de Lannion-Trégor Communauté (https://www.lannion-tregor.com/).
Permanences du commissaire enquêteur :
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie de Trébeurden aux dates et heures suivantes :
- mercredi 11 octobre 2023 de 9 h00 à 12 h 00,
- mercredi 25 octobre 2023 de 14 h00 à 17 h 00,
- mardi 31 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 10 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.
Clôture de l'enquête :
À l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur.
Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur rencontrera, dans un délai de huit jours le président de Lannion-Trégor Communauté ou son représentant et lui remettra un procès-verbal de synthèse ou seront consignées les observations écrites et orales. Le président de Lannion-Trégor Communauté disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Rapport et conclusions :
Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au président de Lannion-Trégor Communauté, ou son représentant, le dossier de l'enquête accompagné du registre, des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Simultanément, il transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes.
Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, en mairie de Trébeurden et en sous-préfecture de Lannion pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera publiée sur le site internet www.lannion-tregor.com pour y être tenue à la disposition du public pendant un an.
Autorité compétente :
Le projet de modification n° 1 du PLU de Trébeurden est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Lannion Trégor Communauté.
À l'issue de l'enquête publique et en application de l'article R.153-43 du Code de l'urbanisme, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté sera chargé d'approuver la modification n° 1 du PLU de Trébeurden dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.
Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification (au 02 96 05 09 00 ou par courriel à : pluih@lannion-tregor.com
Mesures de publicité :
Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux locaux ci-après désignés : Journal «le Télégramme» et Journal «Ouest-France».
Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la 1ère insertion et au cours de l'enquête pour la 2e insertion.
Cet avis sera publié par voie d'affiches au siège de Lannion-Trégor Communauté, à la mairie de Trébeurden et en différents endroits de la commune.
L'avis sera également publié sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté à l'adresse suivante : https://www.lannion-tregor.com/

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
Déclaration de projet du PLU de Lannion

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 260/2023 du 13 septembre 2023, le président de Lannion-Trégor Communauté (LTC) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de Lannion.
Objet, dates et durée de l'enquête publique :
Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Lannion pour une durée de 33 jours consécutifs, du 9 octobre 2023 à 9 h 00 au 10 novembre 2023 à 17 h 30.
Objet de la déclaration de projet :
La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Lannion a pour objet de permettre le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration et de restructuration du système d'assainissement de Lannion. Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'environnement : la notice de présentation, l'évaluation environnementale et son résumé non technique, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne, les avis des Personnes publiques associées et le bilan de la concertation.
Commissaire enquêtrice :
Mme Martine Viart a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le président du tribunal administratif de Rennes par décision du 2 août 2023.
Lieux de l'enquête publique, consultation du dossier d'enquête publique, observations :
Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Lannion, place du Général-de-Gaulle, 22300 Lannion. Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public à partir du 9 octobre 2023 à 9 h 00 en mairie de Lannion aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi de 9 h 00 à 12 h 00.
Il sera également disponible sur le site internet de LTC : www.lannion-tregor.com
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :
- sur le registre d'enquête,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur mairie de Lannion, place du Général-de-Gaulle, 22300 Lannion (les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie),
- par voie électronique à l'attention de la commissaire enquêtrice avant la clôture de l'enquête publique à l'adresse suivante : pluih@lannion-tregor.com (les observations reçues par voie électronique seront mises en ligne sur le site internet de LTC :
https://www.lannion-tregor.com/).
Permanences de la commissaire enquêtrice :
La commissaire enquêtrice sera présente à la mairie de Lannion pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- lundi 9 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 28 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 10 novembre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire
Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

Vie des sociétés

NOTAIRES DE LA BAIE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Gilles Ménard, notaire à Plérin, en date du 10 octobre 2023, à Plérin.
Dénomination : Patisa.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : 19bis, rue de Beaumont, 22520 Binic-Étables-sur-Mer.
Objet : la société a pour objet :
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,
- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,
- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société : la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : domaine de l'agrément - toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la société.
Gérant : M. Patrick Quenehen, demeurant 19bis, rue de Beaumont, 22520 Binic-Étables-sur-Mer.
Gérant : Mme Isabelle Laurent, demeurant 2, allée de la Boussole, 22950 Trégueux.
La société sera immatriculée au RCS de Saint-Brieuc.

Pour avis.

NOTAIRES DE LA BAIE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Gilles Ménard, notaire à Plérin, en date du 10 octobre 2023, à Plérin.
Dénomination : SCI GAST.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : 15, rue des Calculots, 22730 Tregastel.
Objet : la société a pour objet :
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,
- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,
- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
Et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société : la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : domaine de l'agrément - toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises à l'agrément de la société.
Gérant : M. Gaël Le Flem, demeurant 15, rue des Calculots, 22730 Tregastel.
Gérant : Mme Solenn Ropars, demeurant 15, rue des Calculots, 22730 Tregastel.
La société sera immatriculée au RCS de Saint-Brieuc.

Pour avis.

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

ANTES DAO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 14, rue Gounod
22000 SAINT-BRIEUC
799 607 650 RCS Saint-Brieuc

MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2023, le siège social a été transféré au 15, rue du Commandant-d'Estienne-d'Orves, 22000 Saint-Brieuc, à compter du 1er septembre 2023.
Mention sera faite au RCS de Saint-Brieuc.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé en date du 28 septembre 2023 à Trégueux.
Dénomination sociale : Pro'Sav.
Forme sociale : EURL.
Siège social : 8, L'Espérance, 22800 Le Vieux-Bourg.
Objet social : maintenance et réparation de menuiserie et fermeture, pose de fermeture et menuiserie ; achat revente liés aux activités ci-dessus.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : M. Anthony Le Breton, demeurant 8, L'Espérance, 22800 Le Vieux-Bourg.
Immatriculation de la société au RCS de Saint-Brieuc.

Pour avis
La Gérance.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte authentique reçu le 3 octobre 2023 à Montfort-sur-Meu enregistré au SIE de Rennes le 5 octobre 2023, sous le numéro de bordereau 2023 N 04455, Mme Marie-Hélène Langlais, épouse Plessix, demeurant à Le Hingle (22100), route de la Gare, a vendu à la SARL LCDM dont le siège social est à Bobital (22100), 4, impasse du Grand-Courtil, Le fonds commercial de vente de crêpes et galettes exploité à Le Hingle (22100), 6, rue de la Gare sous l'enseigne Crêperie Le Hingle avec entrée en jouissance le 30 septembre 2023, moyennant le prix de 480 000 euros (310 000 euros pour les éléments incorporels et 170 000 euros pour le matériel).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'adresse du fonds cédé 6, rue de la Gare, 22100 Le Hingle au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales. Les correspondances se feront en l'étude de Me Rambeau, 10, rue de Hennau, 35160 Montfort-sur-Meu.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à Broons en date du 25 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Moneta Créations.
Siège social : 11-12, Parc d'Activités Le Chalet, 22250 Broons.
Objet social : vente de bagues fabriquées à partir de pièces de monnaie.
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : M. Thomas Nouveau, demeurant 4, square des Écureuils, 35137 Pleumeleuc.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis
La Gérance.

Notre territoire
UN SERVICE 100% GRATUIT
NOTRE-TERRITOIRE.COM
SOYEZ LE 1ER INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE !
Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Bretons en Cuisine présente...
PUR Beurre
LE GUIDE DU BIEN-MANGER EN BRETAGNE
SORTIE LE 28 NOVEMBRE 2023
LE NOUVEAU GUIDE DU BIEN-MANGER EN BRETAGNE !
200 ADRESSES
RESTAURANTS
PATISSERIES
BOULANGERIES
PRODUCTEURS
CAVES
BRASSERIES
EPICERIES...
Pur Beurre, c'est une revue-guide pratique de **144 pages**, illustrée de nombreuses photos sublimant la Bretagne, les acteurs et actrices du bien-manger, les produits... Sans oublier le palmarès des cinq coups de coeur de l'année !
Réservez dès maintenant votre guide Pur Beurre...
À partir de 9,90 €
BULLETIN DE COMMANDE
RENVOYEZ LE COUPON SANS AFFRANCHIR À : SERVICE CLIENTS
LIBRE RÉPONSE 15348 - 35099 RENNES CEDEX 9
Facile
Abonnez-vous en flashant ce code :
APDF
Gagnez du temps : abo.ouest-france.fr/PurBeurre
Renvoyez le coupon sans affranchir à :
Service Clients - Libre réponse 15348 - 35099 Rennes cedex 9
02 99 32 66 66 *(prix d'un appel local)* du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
CODE : S23OHGB
OUI, je souhaite profiter de cette offre
☐ Je souhaite m'abonner au guide Pur Beurre. Je reçois l'édition 2024 au tarif de 9,90 € au lieu de 12,90 € soit une réduction de 23%, puis je recevrai chaque année mon guide au tarif de 9,90 €. Offre uniquement par prélèvement bancaire, sans engagement et ma livraison est offerte. C23OHGB/ 2 ☐
☐ Je préfère recevoir uniquement le guide Pur Beurre 2024 au prix de 12,90 €. Ma livraison est offerte
Nombre d'exemplaires : ——— x 12,90 € = ———
C23OHGB/1 ☐
Mes coordonnées ☐ Mme ☐ M.
Nom
Prénom
Adresse
CP | | | | | Ville
Tél. | | | | | | *de préférence mobile*
Email
Autres modes de réglement
❑ chèque : J'envoie un chèque bancaire ou postal d'un montant de 12,90 € à l'ordre de Ouest-France, à l'adresse suivante : Service Clients - Libre réponse 15348 - 35099 Rennes cedex 9
❑ carte : Pour un paiement sécurisé par carte bancaire, rendez-vous sur : abo.ouest-france.fr/PurBeurre
Fait à
Signature obligatoire :
Le | | | | | | |
Livraison offerte en France Métropolitaine uniquement. Le guide est livré à l'adresse indiquée sur le bordereau. Offre valable jusqu'au 31/12/2023 pour une distribution en boîte aux lettres à compter du 28 novembre 2023. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Le client dispose d'un délai de 2 mois pour contacter le service Clients si non réception de son guide. Le renvoi du guide se fera exclusivement à l'adresse du client et à son attention, dans les 15 jours qui suivent l'enregistrement de la réclamation. Si, au moment de sa réception, le guide s'avérait non-conforme, le client disposera d'un délai de 10 jours ouvrés pour contacter le service Clients qui lui enverra un bon de retour lui permettant de procéder à un échange.
Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés.
Elles sont conservées 3 ans.
Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 Rennes Cedex. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail (pdp@sipa.ouest-france.fr) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - 21 Rennes Sud-Est 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 - Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 € - 377714654 RCS Rennes.